

"Louange à Dieu

Que la prière et la paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons

Cher peuple,

Nous éprouvons des sentiments de grande joie mêlée d'émotion en nous adressant à toi en cette journée durant laquelle nous célébrons ensemble le premier anniversaire de notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres, auxquels nous avons succédé dans l'exercice de la mission dont nous sommes dépositaire suivant la voie juste qu'ils nous ont tracée pour la conduite de tes affaires, pour promouvoir ta condition et rehausser ton rang.

C'est là une occasion précieuse pour réaffirmer notre fidélité mutuelle et renouveler le pacte sacré de la Bei'a qui nous a unis durant treize siècles de notre histoire glorieuse et que raffermir, de nos jours, un référentiel constitutionnel et démocratique renouvelé.

Tu célèbres cette fête avec un éclat particulier en raison de la signification profonde que tu as toujours donnée à cet événement qui incarne pour toi la symbiose entre les trois valeurs sacrées du Royaume : l'Islam, la Monarchie et la patrie.

Le Trône a pu, en effet, grâce à l'Islam et la Monarchie, faire converger vers le même creuset les diverses composantes civilisationnelles, culturelles, et géographiques de la nation pour en faire le socle de son unité. Cette symbiose entre toi et le Trône a fait du Maroc un bastion inexpugnable et lui a conféré la force et l'invulnérabilité qui lui ont permis de faire face à de grandes épreuves et aux crises les plus graves, de franchir les obstacles les plus difficiles, de négocier les virages les plus délicats de son histoire et de relever de grands défis. Le Maroc s'en est ainsi toujours sorti plus déterminé que jamais, plus confiant en ses capacités, plus solidaire et toujours fidèle à lui-même.

Nous en avons eu la preuve, comme en témoignera l'histoire contemporaine, lorsque Dieu a choisi de rappeler à lui notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte miséricorde. L'élan de cohésion dont tu as entouré son héritier au moment où il fut appelé à lui succéder pour te servir, a constitué le meilleur gage de fidélité à sa mémoire.

Grâce à cette fidélité réciproque et au renouvellement du pacte sincère qui nous unit, nous avons pu, ensemble, surmonter, dans la cohésion, l'épreuve endurée du fait de sa disparition. Par ces nobles symboles et ces

riches enseignements, nous évoquons en fait sa mémoire vénérée qui, en se rappelant à notre souvenir, nous incite à revenir sur son règne prospère marqué par l'unification et l'édification de l'Etat moderne fondé sur les bases de la Monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale.

Nous nous remémorons également le souvenir du héros de la libération, notre vénéré grand-père Sa Majesté Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa Sainte miséricorde, car il a fait œuvre de pionnier en décidant de faire du jour de son accession au Trône une fête pour les retrouvailles entre le peuple valeureux et son Souverain, le dépositaire de sa souveraineté et le symbole de la lutte pour le recouvrement de son indépendance et de sa liberté.

Puisse Dieu les rétribuer amplement pour les grands sacrifices qu'ils ont consentis, les réalisations grandioses qu'ils ont accomplies et les fondations solides qu'ils ont jetées et que nous ne ferons que consolider, conformément à l'engagement pris de persévérer, avec foi et détermination, sur la voie éclairée qu'ils ont tracée.

Dès le début de notre règne, nous avons établi un contact direct avec toi et choisi de nous enquérir sur le terrain, et dans différentes régions, de la condition de tes différentes catégories, en particulier celle des démunis. Dès le départ, nous avons également lancé le chantier de l'édification d'une société moderne fondée sur l'Etat de droit, la rénovation de celui-ci, la rationalisation et la modernisation des méthodes de son administration, la réhabilitation de la notion de solidarité sociale et spatiale, la dynamisation du rôle de la société civile, la promotion du développement économique, l'encouragement des investissements publics et privés et un décollage économique global plaçant au centre de ses priorités l'emploi des jeunes, la promotion du monde rural, des catégories sociales et des régions démunies, la qualification des ressources humaines, la défense de l'unité territoriale et la capitalisation, grâce à un élan et des mécanismes nouveaux, du patrimoine précieux que constitue le rayonnement international du Maroc.

Il nous est agréable, à l'occasion de cet anniversaire hautement symbolique, de te faire part, cher peuple, de nos vifs remerciements et de notre grande fierté pour les sentiments de sincère fidélité et de fervent loyalisme que tu n'as cessé d'exprimer, dans un élan de cohésion spontané autour de notre Majesté, traduisant ainsi ton adhésion en bloc autour de notre Trône avec foi dans les objectifs que nous avons tracés. Nous avons appelé à redoubler d'efforts pour galvaniser les énergies, à rénover les conceptions et les méthodes, à élargir les perspectives, pour t'habiliter à aborder le troisième millénaire, plus attaché que jamais aux valeurs sacrées, plus respectueux des engagements, et le mieux aguerri

possible pour pouvoir t'inscrire dans la marche du siècle en y prenant une part active, mû par le rang digne que te confèrent ton histoire glorieuse, ton présent prometteur et ton avenir radieux, conforté par ton authenticité avérée mais toujours entretenue et nourrie par une modernité raisonnée.

Cher peuple,

Suivant cette voie juste, nous nous sommes mis à l'œuvre, avec l'aide et le soutien de Dieu, accordant le plus grand intérêt à la consolidation de l'Etat de droit. Nous avons ainsi prôné un nouveau concept de l'autorité pour en faire l'instrument qui veille sur le service public, gère les affaires locales, préserve la sécurité et la stabilité, protège les libertés individuelles et collectives, ouvert sur les citoyens et en contact permanent avec eux pour traiter leurs problèmes sur le terrain en les y associant. Il s'agit d'un concept global et cohérent, d'un tout indivisible et d'un ensemble dont les éléments sont indissociables. En effet, il n'y a point de liberté sans la sécurité et la stabilité, ni de développement sans paix sociale, ni de démocratie locale sans contact quotidien avec le citoyen et sans sa participation.

Nous insistons également sur le fait que ce concept ne se limite pas à l'administration territoriale, mais s'étend à tout détenteur d'autorité, puisqu'il a pour noble objectif de réconcilier le citoyen avec l'autorité et l'administration, de préserver la dignité et de promouvoir l'investissement.

Nous avons tenu à mettre en pratique ce concept en opérant un vaste mouvement touchant les différents appareils de l'administration, particulièrement au niveau de l'administration territoriale et centrale, les agents d'autorité à l'échelon régional et provincial ainsi que le secteur de l'information et de la communication, dans le but de tirer profit de nouvelles compétences qui doivent s'imprégner parfaitement de la noble philosophie de ce nouveau concept. En même temps, une vaste opération de contrôle, d'audit, d'inspection et de sanctions a été lancée, dans le cadre de la légalité et de la suprématie de la loi, au niveau des Collectivités locales et des établissements publics.

Pour traduire ce concept dans la réalité, nous avons veillé à l'élaboration d'un ensemble de textes novateurs à travers lesquels nous avons procédé à une refonte radicale du code électoral et de la charte des Collectivités locales, provinciales régionales.

Nous aurons prochainement l'occasion, cher peuple, de t'annoncer la bonne nouvelle en te livrant les grandes lignes de cette grande avancée démocratique par laquelle nous visons à accélérer l'enracinement de la décentralisation et de la déconcentration. L'objectif poursuivi est de doter

notre pays de conseils communaux, provinciaux et régionaux issus d'un découpage rationnel et qui se caractérisent par une composition démocratique, une gestion transparente et saine et disposent un haut degré d'autonomie administrative et financière. Ils pourraient ainsi prendre en charge le processus de développement économique et social, non pas dans la dépendance vis-à-vis de l'Etat, mais en partenariat avec lui et avec le secteur privé et la société civile, à travers une élite crédible, compétente et intègre, et à la faveur d'un processus électoral démocratique entouré de toutes les garanties juridiques qui seront le gage de sa liberté, de sa pluralité et de son efficience.

Nous attendons, dans le même sens, de notre gouvernement de consolider l'Etat de droit en donnant une forte impulsion à la réforme de l'administration et de la justice et de veiller constamment à la moralisation de la vie publique et à la promotion de la culture du service public. Nous continuerons, pour notre part, à veiller sur la concrétisation de ce concept, dont nous avons déjà entamé la mise en œuvre, mais qui requiert encore des efforts soutenus et patients avant de le consacrer en tant que texte moderne, culture enracinée, comportement quotidien et réflexe spontané.

Toujours au volet de la consolidation de l'Etat de droit, nous avons accordé un intérêt particulier aux droits de l'Homme et créé une instance indépendante d'arbitrage, aux côtés du Conseil consultatif des droits de l'Homme, chargée de l'indemnisation des victimes, veillant à ce qu'elle réponde, dans un esprit d'ouverture, sur toutes les sensibilités et en toute équité, à toutes les revendications et demandes légitimes. Nous avons également donné nos Hautes instructions pour que tout soit mis en œuvre afin de fournir toutes les formes d'assistance médicale et sociale, et d'aider à la réhabilitation et à la réinsertion des ayants droit. Nous sommes pleinement conscients de l'extrême importance du dédommagement moral et humanitaire pour clore définitivement ce dossier, notre objectif étant de panser les blessures et d'ouvrir une nouvelle page permettant de focaliser toutes les énergies sur l'édification d'un Maroc démocratique, moderne et fort, capable d'affronter les véritables problèmes de ses générations montantes.

Dans la logique de cette démarche visant la démocratisation et la rationalisation du processus de modernisation globale de nos institutions, nous avons décidé de revoir le dahir régissant le conseil consultatif des droits de l'Homme. Nous avons également donné nos Hautes orientations pour ce qui a trait aux nouvelles et nobles tâches que nous attendons de ce conseil d'accomplir en cette première décennie du XXIème siècle, avec le même mérite dont il a fait preuve durant la décennie qui s'achève. Nous allons veiller à cet effet à renouveler sa composition, à revoir ses

attributions et ses méthodes de travail, d'autant que les organismes internationaux spécialisés en matière de droits de l'Homme aspirent à en faire un modèle du genre.

Etant donné que nous nourrissons une ambition sans bornes pour consolider les libertés garanties à notre peuple, nous appelons notre gouvernement à hâter l'élaboration des projets de loi pour la révision du code des libertés publiques dans une optique conciliant les dispositions inhérentes au concept de la liberté et les impératifs de préservation de l'ordre public qui est une base essentielle de la garantie de l'exercice de la liberté individuelle. Notre intérêt se focalise également sur la création d'une instance ad hoc chargée de veiller à l'application saine de la loi et au respect de la déontologie inhérente à la noble mission du secteur de l'information et de la communication, dans un souci de garantir scrupuleusement sa liberté et son pluralisme.

Le processus de modernisation requiert un diagnostic de nos institutions dans le but de se pencher sur leur rationalisation.

Si chaque époque à ses hommes et ses femmes, il n'en est pas moins vrai que chaque époque a ses institutions. Aussi, la rationalisation exige-t-elle la création de nouvelles institutions répondant aux exigences des mutations constantes, en remplacement de celles qui ont épuisé toute leur fonction.

Persévérant sur la voie de la modernisation et de la rationalisation de l'état des institutions et de la dynamisation des structures et de la culture de la concertation et du dialogue inhérente à toute démocratie, nous avons décidé la mise en place du Conseil économique et social, prévu au titre 9 de la constitution du Royaume. Cette institution constitutionnelle de réflexion et de concertation sur les différentes questions économiques et sociales devra réunir une élite aux avis pertinents car elle est appelée à mener une action complémentaire à celle des institutions élues. Nous comptons lui soumettre pour avis tout projet ou plan relatif aux orientations générales de l'économie nationale, qu'elles relèvent des domaines financier, social, de l'éducation ou de la formation, y compris les problèmes de la jeunesse, le suivi du dialogue social et la réforme du système de l'enseignement, en appelant le gouvernement de Notre Majesté à accélérer la mise au point du projet de loi organique définissant sa composition, son organisation, ses attributions et son mode de fonctionnement. Nous avons également décidé, en concomitance avec l'installation du Conseil économique et social, la dissolution du Conseil national de la jeunesse et de l'avenir, du Conseil chargé du suivi du dialogue social et du Conseil supérieur de l'enseignement dont le dahir de création remonte à l'année 1970, de façon à ce que toutes leurs

attributions soient dévolues à la nouvelle institution. Nous voudrions, à cette occasion, rendre hommage au rôle que ces instances ont joué et exalter les réalisations importantes qu'elles ont accomplies. Nous voudrions également réaffirmer notre souci de consolider davantage l'édifice démocratique bâti par notre vénéré père et faire l'économie du temps que d'autres peuples ont pris pour parachever sa mise en place, réitérant notre engagement à veiller à ce que nos fidèles sujets s'initient à la gestion de la chose publique et assimilent les vertus de la participation à cette gestion aux niveaux local, national et régional. Notre ferme engagement à cet égard n'a d'égal que notre souci constant de s'opposer à toute forme d'action visant à y porter atteinte ou à en confisquer les fruits. Dans la perspective de dynamiser toutes les institutions prévues par la Constitution, nous avons donné nos Hautes instructions au gouvernement de Notre Majesté en vue d'activer la mise au point du projet de loi organique relatif à la Haute cour prévue au titre 8 de la Constitution du Royaume.

Avec la même vision, nous nous sommes penché sur les questions touchant à la religion, avons pris de nouvelles mesures et donné nos instructions pertinentes, pour les conduire dans la voie qui procède de la mission de grand Imama et de nos obligations en tant qu'Amir Al Mouminine, garant de toutes les conditions de promotion de la religion, dans le cadre du principe du juste milieu que nous recommandons l'Islam, religion de modération, de tolérance et d'ouverture sur la science et la vie, appelant continuellement au renouveau et à la modernisation, en adéquation avec ses nobles idéaux, ses principes et les exigences de l'évolution temporelle.

A cette fin, nous avons donné l'ordre de restructurer le Conseil supérieur et les Conseils régionaux des Oulémas, de façon à mieux les qualifier pour assumer leur mission, sous la supervision et la conduite directe de Notre Majesté. Nous avons également donné nos instructions pour la prise des mesures nécessaires en vue de réhabiliter la mission de la mosquée, en tant que centre de culte, d'éducation, de formation, de prédication et d'orientation et en tant qu'espace où les Oulémas, hommes et femmes, se consacrent à l'encadrement des citoyens et des citoyennes et à leur intégration dans une société de haute moralité, saine, consciencieuse et solidaire.

Cher peuple,

Dans cet esprit sans cesse renouvelé, nous avons porté notre attention sur l'ensemble de nos questions locales, régionales et nationales, dans le cadre d'un projet politique qui prend en compte les réalités de notre société dans la continuité historique pour la hisser à un rang toujours

meilleur, dans un esprit réaliste, bannissant les slogans creux et les solutions toutes prêtes, capable de s'adapter aux mutations du siècle, prenant appui en cela sur le socle solide de nos valeurs islamiques et des composantes de notre identité civilisationnelle et culturelle.

De telles valeurs nous dictent solidarité et entraide actives, au sens islamique du terme, afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion et pour promouvoir la condition des démunis. Cela signifie **l'instauration d'une justice sociale basée** sur l'égalité des chances, dans le cadre d'une réforme garantissant l'amélioration des acquis institutionnels et recherchant l'économie de moyens, la codification des pratiques constructives et l'enracinement de la culture démocratique dans l'optique de la citoyenneté agissante et par le biais des initiatives individuelles, le volontariat et toutes les formes de partenariat.

La sécheresse qui a sévi dans notre pays cette année a été une épreuve qui nous a poussés à renforcer notre solidarité avec le monde rural dans l'adversité. Nous avons tenu personnellement à nous enquérir de ses effets sur le terrain et à conduire la campagne nationale visant à en atténuer les conséquences.

Nous saluons le rôle efficient joué par la société civile qui s'est impliquée de manière efficiente dans la lutte contre la pauvreté, la pollution et l'analphabétisme. Ce qui nous incite à appeler les autorités publiques, les collectivités locales et l'ensemble des organismes publics et privés à établir avec cette société civile toutes les formes de partenariat et à lui fournir toutes sortes d'aides. Nous sommes fier de voir l'élite de la société civile s'intéresser à la chose publique et à l'action associative et s'impliquer dans des domaines relevant jusque-là exclusivement de l'Etat, ce qui dénote de la maturité du peuple et de ses forces vives. Autant nous sommes convaincu de la complémentarité de la société civile et de la société politique - et non de leur opposition comme le prétendent d'aucuns qui, sous ce prétexte, veulent s'accaparer indûment le champ de l'action nationale, autant nous considérons que le dynamisme et l'efficacité de la société civile dans les domaines du développement local, de la lutte contre la pauvreté, la pollution et l'analphabétisme ainsi que le rôle éducatif, d'encadrement et de proposition de ses éléments actifs qui ne se reconnaissent pas dans les structures du monde politique, devraient inciter ce dernier à mettre à niveau ses mécanismes, à rénover ses structures, à changer ses méthodes de travail et à accorder le plus grand intérêt aux conditions de vie, au quotidien, des citoyens au lieu de courir derrière les intérêts égoïstes et personnels, verser dans l'invective, céder à des formes de populisme nuisibles à toutes les composantes de cette société politique, de laquelle nous attendons qu'elle assume pleinement

sa fonction constitutionnelle consistant à éduquer et à encadrer les citoyens.

Si notre souci d'assurer une répartition équitable des richesses n'a d'égal que notre ferme attachement à une parfaite égalité des chances, nous incitons toutefois nos fidèles sujets à rompre avec l'esprit d'assistanat - et nous nous employons avec persévérance à les sensibiliser aux capacités créatives qu'ils recèlent pour améliorer leur sort et leur environnement - nous en cela par les valeurs de solidarité, de justice, d'égalité des chances et l'esprit d'altruisme et d'innovation. Nous appelons d'autre part le gouvernement de Notre Majesté à réaliser des investissements sociaux à travers une politique publique efficiente dans les domaines du logement social, des infrastructures de base, de la santé, de l'éducation, de la formation et de la qualification.

Cher peuple,

Notre attachement à cette option sociale découle de notre conviction que la dignité est bafouée davantage du fait de l'analphabétisme que de la pauvreté. D'où notre choix de valoriser les ressources humaines, sachant que le capital humain est le levier du développement et la source des richesses. Il est également le vecteur de transformation et de gestion des autres ressources et de leur intégration au processus de développement.

Ceci nous a incité à veiller dès notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres à l'élaboration de la Charte nationale de l'éducation et la formation et à l'adoption des premiers textes de loi y afférents. Ces textes visent à former des générations entreprenantes, utiles, aptes à créer, ayant le sens de l'initiative et capables de relever les défis de la société du savoir, de la communication et de la technologie en permanente évolution, mais également fières de leur personnalité, attachées à leurs valeurs sacrées, à leur religion et aux vertus de droiture, de modération, de tolérance et à tout ce qui relève du bon comportement et de la bonne éducation que nous résumons dans notre culture par le mot "Tarbiya" et que notre culture populaire consacre par le terme "T'rabi", concept qui nous a amené à donner le nom de "Charte de l'éducation" au document de référence de cette réforme, au lieu de charte de l'enseignement.

En entourant la Charte nationale de l'éducation et la formation de notre Haute sollicitude, nous incitons le gouvernement de Notre Majesté à diligenter sa mise en œuvre et à y affecter les crédits nécessaires. Nous insistons sur la nécessité de l'implication de tous les intéressés et leur mobilisation totale autour des objectifs de cette charte, sans surenchère ni susceptibilité, pour réussir sa mise en application. Nous réitérons ici notre Haute décision proclamant la prochaine décennie, décennie de l'éducation

et de la formation que nous considérons comme notre seconde priorité nationale après l'intégrité territoriale. Nous aurons ainsi, d'ici l'an 2010, substantiellement réduit dans notre pays les effets de l'analphabétisme et de l'enseignement non productif.

Partant de la sollicitude dont nous entourons la famille de l'enseignement et compte tenu de son rôle essentiel dans la réalisation de la réforme escomptée, nous avons décidé de créer une fondation des œuvres sociales de la famille de l'enseignement. Cette institution qui portera le nom de Notre Majesté et qui s'appellera ainsi "Fondation Mohammed VI des œuvres sociales des enseignants", profitera à quelque 250.000 membres de cette famille, chère à Notre Majesté, et aux membres de leurs familles. Elle leur assurera les services sociaux dont ils auront besoin dans les domaines de l'habitat, de la santé, des loisirs, de l'assurance et de la retraite complémentaire.

Cher peuple,

Nul développement social n'est possible en l'absence de croissance économique. Aussi, est-il nécessaire de bâtir une économie nouvelle capable d'accompagner la mondialisation et de relever ses défis. Si nous avons opté pour l'économie de marché, cela ne signifie pas que nous cherchons à établir une société de marché, mais une économie sociale où se conjuguent efficacité économique et solidarité sociale.

C'est pour cela précisément que nous avons décidé de créer le Fonds Hassan II pour le développement et l'équipement et d'affecter le produit de la deuxième licence GSM à des projets assurant des postes d'emploi et des revenus permanents pour promouvoir le monde rural, garantir un logement convenable, lutter contre le phénomène des bidonvilles, parachever l'irrigation d'un million d'hectares, construire les autoroutes, aménager des sites touristiques, des centres culturels et sportifs et soutenir les établissements médiatiques.

Tout en veillant sur place à l'exécution de ces projets et en plaçant la commission désignée à cet effet sous notre responsabilité, nous avons tenu à pérenniser ce Fonds en lui permettant d'investir une part du produit de la privatisation dans des projets productifs au lieu de la verser au budget de fonctionnement. Pour aplanir les difficultés et assurer des opportunités d'investissement au secteur privé national et étranger, particulièrement au profit des petites et moyennes entreprises, nous avons décidé de créer un comité, œuvrant sous notre présidence, pour identifier les dysfonctionnements et proposer les moyens de simplifier les procédures et favoriser un climat de confiance pour les investisseurs.

Nous attendons de notre gouvernement qu'il persévère dans ses efforts de mise à niveau du cadre institutionnel de notre économie et qu'il le rende plus performant, insistant particulièrement sur la promotion du tissu des PME qui sont la locomotive du développement national réellement productif et générateur d'emplois stables. Il faudra les faire bénéficier d'un régime préférentiel, tant durant la phase de leur création et de leur lancement qu'au moment de la recherche des financements adéquats et de toutes les facilités législatives et réglementaires. L'administration, tous secteurs confondus et à tous les niveaux, se doit d'être au service de cet important levier du développement et de coordonner ses efforts pour apporter toute l'aide et l'appui nécessaires à ces entreprises dans le cadre d'un organe spécialisé chargé de leur promotion.

Nous réitérons également notre appel au gouvernement, contenu dans notre message Royal d'orientation concernant le plan de développement économique et social, d'adopter le concept du développement intégré pour combler le déficit et les disparités sociales et spatiales, d'intégrer la jeunesse au processus de production, d'encourager son esprit d'initiative, d'associer la femme au développement, de lutter contre la pauvreté, la misère, l'exclusion et la marginalisation, de propager l'esprit de solidarité et d'entraide, de préserver la dignité, d'adopter des plans régionaux de développement et de dynamiser le rôle de la région dans le développement.

Etant donné le déficit dont souffrent les provinces du nord et de l'oriental en matière d'infrastructures de base et de services sociaux comparativement avec les régions du centre et du sud qui sont mieux loties dans ces domaines, et partant de l'intérêt particulier que nous portons à ces régions chères à Notre Majesté, nous invitons notre gouvernement et l'Agence chargée du développement de ces provinces à mettre en place un plan spécial et ambitieux visant à assurer l'émergence des provinces du nord et de l'oriental pour qu'elles puissent jouer le rôle que nous voulons leur assigner en tant que pôle d'attrait des investissements et vitrine rayonnante et prospère du Royaume.

Nous insistons sur la conjugaison des efforts entre les pouvoirs publics et le secteur privé national et étranger et sur l'exploration de toutes les opportunités de coopération internationale avec les organisations nationales et internationales, gouvernementales et non gouvernementales, pour hisser le taux de croissance dans ces provinces au niveau que nous leur souhaitons.

Dans le domaine du développement, nous accordons un intérêt particulier au développement rural qui est à la base de tout développement global. Pour réussir à transformer le Maroc d'un pays rural en un pays agricole, il

est nécessaire d'adopter une stratégie de développement rural intégrant la sécheresse en tant que phénomène structurel et qui ne se limite pas à en atténuer les effets conjoncturels. Elle doit viser, au contraire, à renforcer le tissu productif dans la campagne, diversifier les sources de revenu de l'agriculteur, encourager le tourisme, créer dans les villages les conditions favorisant le développement des services et de l'artisanat, moderniser l'activité agricole et combler le déficit en matière d'infrastructures de base dans le but de désenclaver le monde rural avec le souci de préserver ses richesses naturelles dans le cadre d'un développement durable.

Il n'en reste pas moins que la rareté des ressources en eau demeure la première des priorités en matière de développement rural et agricole. En nous remémorant avec émotion et admiration la vision perspicace et l'œuvre grandiose ayant marqué le règne de notre vénéré père, que Dieu bénisse son âme, qui a accordé un intérêt particulier à l'édification de barrages pour l'irrigation d'un million d'hectares, ce qui a permis à notre pays d'atténuer les effets de la sécheresse, nous sommes déterminé à poursuivre sa politique éclairée dans ce domaine selon une vision novatrice basée sur une gestion rationnelle des ressources en eau. Nous sommes également décidé à revoir les cultures consommatrices d'eau ou vulnérables à la sécheresse, à encourager les techniques d'économie d'eau et les cultures peu consommatrices d'eau, à élargir les périmètres irrigués et à intensifier les programmes d'irrigation pour les étendre à toutes les terres agricoles irrigables.

Il convient aussi de mettre au point une conception moderne de la politique des barrages, de mobiliser de nouvelles ressources dans ce domaine, d'appliquer rigoureusement les dispositions de la loi sur l'eau, d'asseoir les bases d'une culture de l'eau auprès de l'ensemble de nos fidèles sujets consistant à considérer l'eau comme une matière vitale et une ressource rare qu'il faut préserver, suivant en cela les préceptes du Saint Coran, que l'année soit pluvieuse par la grâce divine ou qu'elle soit, par la volonté de Dieu, parcimonieuse en eau, qu'à Dieu ne plaise.

Par considération pour la famille des agriculteurs, qui nous est chère, et dont nous saluons l'esprit de solidarité, le sens de dignité exemplaire et l'endurance malgré la dureté de l'épreuve ainsi que son attachement à sa terre généreuse - ce qui est pour nous un motif de fierté -, nous avons décidé de proroger jusqu'à l'an 2010 le délai d'exonération de l'impôt direct sur l'agriculture qui expire en l'an 2000. Nous espérons que cette décision, dont nous ordonnons l'inscription dans le projet de la prochaine loi de Finances, permettra une mise à niveau globale du secteur de l'agriculture à même de relever les défis internes et externes qui se

profilent à l'horizon de la prochaine décennie. Dans ce même ordre d'idées, nous attendons de notre gouvernement qu'il engage la réflexion sur une réforme de la fiscalité dans ce secteur vital. Cette réforme devra concilier entre la nécessité de soutenir ce secteur pour qu'il puisse relever les défis de la réalisation de la sécurité alimentaire du pays et de la concurrence internationale, d'une part, et les exigences d'une justice fiscale devant laquelle tous les citoyens sont égaux, d'autre part.

Cher peuple,

Pour réaliser les grandes ambitions auxquelles nous aspirons dans le domaine du développement, nous nous devons d'encourager l'esprit d'initiative et d'innovation chez tous les opérateurs économiques sans interférer dans le rôle dévolu à l'Etat qui consiste à réguler et à structurer une société solidaire et à créer un environnement favorable aux investissements, notamment par le biais de la fiscalité, des dépenses publiques, la libération des initiatives, les incitations innovantes en matière d'emploi sous forme de réduction des taux d'intérêt, des charges fiscales et sociales ainsi que la promulgation d'un code de travail moderne.

Le rôle de l'Etat consiste également à opérer des investissements sociaux dans les domaines de l'éducation et de la formation pour préparer le citoyen économique et le qualifier à l'innovation et à la concurrence dans un climat de confiance, de sécurité et de stabilité, servi par une administration transparente et une justice impartiale, avec l'impératif de conduire une politique budgétaire et monétaire empreinte de prudence et de rigueur. L'Etat aura ainsi, dans le cadre de la suprématie de la loi, à jouer un rôle incitatif et à encadrer l'évolution de la société en arbitrant judicieusement entre ses différentes composantes.

Cela ne signifie point que l'entreprise doit vivre des multiples facilités que lui procure l'Etat, qu'elle fasse de l'attentisme une stratégie économique ou qu'elle sacrifie la solidarité en tant qu'idéal de la vie en société.

Le Maroc est à la veille d'échéances cruciales et doit relever des défis décisifs sur les plans intérieur et extérieur. Il doit consentir tous les efforts et mobiliser toutes les énergies dans un esprit d'abnégation pour mener le Grand Jihad auquel Avait appelé notre regretté grand-père Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu bénisse son âme, pour que le Royaume soit, au cours du siècle prochain, au rendez-vous du progrès économique et de la solidarité sur les plan social et spatial.

Nous nous devons de déployer de gigantesques efforts dans ce combat, que nous appelons Grand Jihad économique pour créer les richesses et les

opportunités d'emploi, et d'engager un Jihad social pour assurer le développement humain. Tous les chefs d'entreprises doivent y contribuer avec efficacité et enthousiasme, car il est inconcevable que certaines entreprises marocaines continuent à compter sur l'économie de rente, les privilèges et le gain facile et qu'elles restent en dehors du mouvement de mobilisation générale que nous avons initié en faveur d'un Maroc à économie sociale. Au lieu que ce soit toujours l'entreprise marocaine qui sollicite, c'est nous qui attendons d'elle, de ses hommes et femmes militant pour le progrès économique et social du pays, de faire preuve d'esprit patriotique, d'avoir le sens de l'entreprise et de l'innovation et le goût du risque et d'accompagner les efforts consentis par les pouvoirs publics en sa faveur par des initiatives de même ampleur. Il n'est pas concevable d'attendre que toutes les réformes soient entreprises et tous les privilèges accordés pour se mobiliser et s'engager sur la voie menant à la prospérité économique et à la solidarité sociale.

Car il s'agit là d'une voie sans fin, et d'une œuvre constante d'édification qui requiert le concours de tout un chacun pour surmonter les obstacles, lesquels doivent être un stimulant pour redoubler d'efforts au lieu de servir de prétexte pour cultiver le négativisme et l'attentisme, déformer les réalités ou assombrir les horizons radieux promis à notre cher pays.

En appelant à l'émergence de l'entreprise citoyenne et sociale, nous incitons nos entrepreneurs, hommes et femmes, à rester attachés à nos saines traditions qui voulaient que le patron partage le même espace social que les autres catégories et non pas se résigner à vivre coupé de la réalité et sombrer dans l'apathie et le désespoir. Nous les invitons également à s'imprégner de l'esprit d'entreprise avec ce qu'il implique comme disponibilité à accepter une certaine dose de risque et en termes de bonne gestion, de transparence et de moralité dans les transactions. C'est à cette condition qu'il sera possible de conclure des partenariats de sous-traitance entre les grandes et les petites entreprises, ainsi que des partenariats entre les grandes entreprises nationales et les compagnies étrangères pour attirer les investissements et acquérir des connaissances techniques, le tout dans le souci de procurer des emplois. Le secteur du tourisme, par exemple, recèle d'énormes potentialités pouvant multiplier le nombre de touristes désirant visiter notre pays. Le développement rapide que connaissent les nouvelles technologies, particulièrement dans le secteur de la communication, est également de nature à permettre à notre jeunesse de donner la mesure de ses capacités créatrices, sans compter les autres secteurs vitaux tels que l'habitat, l'agriculture, le textile, la pêche maritime et les industries agroalimentaires dans lesquels nous sommes compétitifs et qui sont autant de vastes chantiers pour créer et entreprendre. Mais en dépit des résultats positifs obtenus dans ces

domaines et dans d'autres, le chemin est encore long et ardu, et des efforts sont encore nécessaires pour réussir un décollage économique réel.

Cher peuple,

Partant de notre foi en les opportunités que la politique étrangère peut offrir en matière d'échanges, de coopération et de partenariat susceptibles d'attirer des ressources supplémentaires pour la réussite de notre stratégie de développement, nous avons tenu, dans un monde en perpétuelle mutation, à une mise à niveau globale des concepts présidant à notre diplomatie, à ses structures et à ses méthodes de travail. Nous sommes convaincu que le Maroc, grâce à son histoire diplomatique séculaire, sa position stratégique privilégiée, ses acquis démocratiques et le précieux patrimoine de rayonnement international que nous a légué notre vénéré père, que Dieu bénisse son âme, dispose des atouts permettant de consolider sa position sur la scène mondiale en tant que partenaire respecté et écouté, en tant que défenseur acharné de la légalité internationale, militant pour la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde et l'un des grands promoteurs de la concorde et de la coopération fructueuse entre les peuples.

Sur la base de ces orientations, nous aspirons à ce que notre Royaume recouvre pleinement son intégrité territoriale et évolue dans un environnement régional où règnent la stabilité et la solidarité, dans le respect de ses engagements régionaux et internationaux.

En notre qualité d'Amir Al Mouminine, nous avons accordé un intérêt particulier à la défense des causes de l'Islam et des Musulmans, à rectifier l'image de l'Islam chez l'autre et à rétablir la vérité sur sa nature faite de tolérance, de modération et de paix. En coordination avec notre frère le président Yasser Arafat, et en tant que président du comité Al-Qods, nous avons insisté auprès de tous les Chefs d'Etat et de gouvernement que nous avons rencontrés sur la nécessité de faire cesser l'opération de judaïsation de cette ville martyre et de préserver son rôle historique en tant que lieu sacré où coexistent les trois religions célestes. Nous avons en même temps œuvré à sauvegarder son cachet islamique par le biais de l'agence Baït Mal Al-Qods Acharif dont nous avons présidé le premier Conseil d'administration et à laquelle nous n'avons cessé d'apporter toutes sortes d'appuis matériel et moral pour qu'elle puisse assumer pleinement la mission qui lui est assignée. Poursuivant l'œuvre menée, durant plus d'un quart de siècle, par notre vénéré père, que dieu ait son âme, pour réconcilier les fils d'Abraham, paix soit sur lui, et ses efforts inlassables pour faire de cette région, berceau des Prophètes, un espace de coopération, de développement et de paix et non pas un foyer de tension soumis au joug de l'occupation, nous avons tenu à prendre

plusieurs initiatives constructives et à encourager tous les efforts tendant à l'instauration d'une paix juste, globale et durable dans la région du Moyen-Orient, garantissant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec Al Qods Acharif comme capitale et le retrait des troupes israéliennes de la totalité des territoires arabes occupés, sur la base de la légalité internationale et des engagements réciproques pris par les parties concernées. Nous estimons que toute violation de cette légalité et tout reniement de ces engagements sont de nature à précipiter la région ainsi que ses peuples dans la spirale de la tension et de la souffrance et à y retarder l'avènement de la paix.

Pour répondre aux exigences de la sécurité stratégique du monde arabe et relever les défis du 21ème siècle, nous exhortons nos frères arabes à dépasser les séquelles douloureuses du passé, à adopter une stratégie collective rationnelle et à consolider les liens de solidarité entre nos pays frères.

Dans le cadre des liens de fraternité et de solidarité en lesquels nous avons foi et qui nous engagent à l'égard du Maghreb, des mondes arabe et islamique, nous avons eu le plaisir de rencontrer nos frères, leurs Majestés, Excellences et Altesses, Rois et Présidents du Royaume d'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis, du Royaume hachémite de Jordanie, de l'Etat de Bahreïn, du Sultanat de Brunei, de l'Egypte, de la Tunisie et de la Mauritanie, avec lesquels nous avons entrepris de renforcer des liens solides de fraternité, de respect mutuel et de coopération fructueuse avec leurs pays frères dans tous les domaines.

Dans le souci de consolider les relations historiques, spirituelles et de solidarité profondes liant le Maroc, depuis des siècles, au continent africain, nous avons tenu à raffermir les liens traditionnels d'amitié, de coopération fructueuse, de solidarité agissante et de respect mutuel avec ses dirigeants et ses peuples, que ce soit lors des visites effectuées dans notre pays par nos frères les Présidents de Mauritanie, du Sénégal, du Mali et de Guinée équatoriale, à l'occasion des nombreuses rencontres que nous avons eues avec plusieurs Présidents de pays africains frères et amis en visites de travail ou en séjour privé dans notre pays, tels que les chefs d'Etat du Gabon, de Gambie, du Congo et de Guinée ou lors du premier Sommet euro-africain du Caire. Nous avons pris l'initiative, lors de ce Sommet qui s'est déroulé dans le respect total de la légalité et dans un climat d'entente mutuelle, d'annoncer l'annulation des dettes de tous les pays africains les moins avancés vis-à-vis du Maroc et l'ouverture de nos marchés, sans condition aucune, aux produits de base de ces pays frères, dans un geste visant à donner un contenu concret à la solidarité sud-sud en général et avec l'Afrique en particulier. Pour illustrer concrètement la

qualité de la relation stratégique que devrait entretenir l'Europe avec notre continent afin de favoriser un développement durable, préserver la sécurité et la stabilité et atténuer les effets des catastrophes naturelles et des fléaux sociaux dans ces pays, nous avons envoyé des aides humanitaires au Mozambique et au Botswana et répondu à l'appel des Nations Unies en dépêchant un contingent de nos valeureuses Forces Armées Royales dans le cadre de la mission de paix en république démocratique du Congo. Nous avons, d'autre part, eu le plaisir d'accueillir Son Excellence le Président de la République de Chine Populaire dans le cadre des liens particuliers d'amitié et de coopération qui lient le Maroc à ce grand pays d'Asie. Dans le souci de consolider nos relations avec tous les pays d'Asie et d'Amérique latine dans les domaines politique, économique, culturel et social, nous avons également dépêché notre Premier ministre, à la tête d'importantes délégations, dans des pays amis tels que l'Inde, la Thaïlande, le Chili, la Colombie et l'Argentine.

Parallèlement à l'action de notre diplomatie visant à consolider davantage nos liens de fraternité, d'amitié, de coopération et de solidarité avec les pays maghrébins, arabes, islamiques, africains, asiatiques et latino-américains, nous avons tenu à renforcer la dynamique de notre partenariat stratégique avec les pays de l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique. Lors de notre visite officielle aux Etats-Unis d'Amérique, à l'invitation de notre ami, Son Excellence le Président Bill Clinton, nous avons pu mesurer la grande considération dont jouissent nos orientations pour la consolidation de l'Etat de droit et le développement économique et social dans notre Royaume. Cette visite a également été pour nous, l'occasion d'explicitier nos positions au sujet du parachèvement de l'intégrité territoriale de notre pays et de l'instauration d'une paix durable, juste et globale au Moyen-Orient. Nous avons, de même, insisté auprès de nos interlocuteurs, sur notre volonté de hisser nos relations politiques remarquables au niveau d'un partenariat privilégié, régi par un cadre de coopération rénové et fondé sur les idéaux communs de démocratie, de paix et de sécurité. Nous avons fortement insisté sur notre volonté de renforcer cette relation avec l'Union européenne, notre premier partenaire dans divers domaines et à laquelle nous unissent des liens géostratégiques, historiques et culturels séculaires.

Le Maroc et l'Union européenne ont inauguré une phase décisive dans leurs relations avec l'entrée en vigueur de l'accord d'association Maroc-UE, le 1er mars 2000. De ce fait, notre pays attend de l'Union européenne d'accomplir - dans le cadre d'un partenariat évolué - ce saut qualitatif à même d'orienter notre coopération vers un partenariat stratégique rénové, régi par des règles clairement définies et mis en œuvre dans un esprit de

responsabilité pour développer l'ensemble des secteurs d'intérêt commun.

Nous espérons que les engagements des Européens se traduisent par un flux d'investissements directs pour pouvoir créer le maximum d'opportunités d'emplois, assurer l'intégration sociale de notre jeunesse dans leur pays et, partant, garantir la paix, la croissance et le progrès dans la région nord-ouest de l'Afrique.

A cet égard, nous voudrions mentionner spécialement les visites officielles que nous avons effectuées en France et en Italie ainsi que nos rencontres avec nos grands amis Sa Majesté le Roi Juan Carlos 1er et Son Excellence le Président Jacques Chirac qui a bien voulu nous inviter à entreprendre notre première visite d'Etat à l'étranger ainsi qu'avec Leurs Excellences les Présidents portugais et italien et Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. Ces rencontres nous ont permis de réitérer notre volonté de bâtir un partenariat stratégique avec les pays de l'Union européenne, en général, et particulièrement avec les pays euro-méditerranéens et ce, dans le cadre d'un processus de Barcelone rénové et d'un dialogue fructueux entre les religions, un partenariat véritable réservant au Maroc une place de choix dans cet espace de complémentarité et d'intégration de nos économies libérales et de nos sociétés démocratiques.

Nous avons tenu, lors de notre rencontre avec Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, à réitérer notre ferme détermination, en notre qualité d'Amir Al Mouminine, à œuvrer, de concert avec Sa Sainteté, en faveur de la coexistence entre les religions célestes et du dialogue constructif entre l'Islam et la chrétienté, unis dans l'adoration de Dieu et pour le triomphe des nobles valeurs faites de liberté, de paix, de justice et de vertu.

Dans le cadre de ces relations avec l'Union européenne, nous entourons de notre sollicitude nos fidèles sujets travaillant dans ses différents pays, veillant à la préservation de leur dignité et à la défense de leurs intérêts matériel et moral. Nous avons ainsi donné instructions à nos ambassadeurs et consuls en terre d'émigration pour qu'ils soient au service de nos fidèles sujets, plus proches d'eux et toujours à leur écoute, particulièrement ceux de la deuxième et troisième génération dont nous sommes soucieux de préserver l'identité authentique et les valeurs sacrées. Nous rendons hommage à cette catégorie de nos fidèles sujets, chère à Notre Majesté, pour sa contribution matérielle et morale au développement de son pays.

Que ce soit avec nos frères arabes, musulmans et africains et nos amis des pays du sud en général ou avec nos partenaires stratégiques de l'Union Européenne et des Etats-Unis d'Amérique, nous avons mis l'accent

sur le rôle que pourrait jouer l'édification d'une Union du Maghreb Arabe, où prévalent la solidarité et la paix, la complémentarité et la concorde, dans l'émergence d'un groupement économique régional fort qui puisse qualifier nos pays à relever les défis du partenariat aux côtés des groupements puissants et favoriser un développement durable au profit de nos peuples frères, unis par les liens de la religion, de l'histoire, de la langue et du destin commun et attachés aux valeurs d'unité et de solidarité qui bannissent la division, le démembrement des entités et le gaspillage des énergies dans des conflits artificiels.

Parmi toutes les préoccupations nationales, régionales et internationales, la question de la clôture définitive du dossier concernant le parachèvement de notre intégrité territoriale est demeurée en tête des tâches assumées par notre Majesté, de par notre qualité de dépositaire de l'Imamat suprême, eu égard à l'unanimité nationale qui s'est dégagée autour de la cause sacrée de notre unité territoriale et à l'attachement de tout temps manifesté au glorieux Trône et aux Souverains Alaouites par les fils de nos provinces sahariennes qui ont été parmi les premiers à prêter allégeance à notre Majesté et au cœur de la symbiose entre le Trône et le peuple.

Ainsi, avons-nous tenu, sur le plan intérieur, à opter dès notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres, pour un nouveau concept de l'autorité dans ces provinces qui nous sont chères, un concept fondé sur l'association de nos fidèles sujets au Sahara marocain à la gestion démocratique des questions du développement des provinces du sud et l'exigence d'un retour rapide de leurs frères et sœurs séquestrés à Tindouf, dans un climat où prévalent le respect de la dignité, la quiétude, la clémence et la miséricorde de la patrie.

A cet effet, nous avons constitué aux côtés de Notre Majesté une commission royale chargée d'assurer le suivi des affaires des provinces du sud du Royaume et de veiller à l'installation, auprès de Notre Majesté, d'un conseil consultatif chargé des affaires sahariennes. Nous avons, de même, donné nos Hautes instructions aux membres de notre gouvernement pour se pencher, sur place, sur les questions intéressant les habitants de ces provinces en vue de leur trouver immédiatement les solutions adéquates. Nous avons affecté un budget au traitement du problème du chômage, accordé un grand intérêt au problème du logement et pris plusieurs mesures pratiques pour promouvoir l'activité économique, commerciale et sociale, dans le cadre d'un fort enracinement du concept de la régionalisation.

Au plan international, le Maroc n'a cessé d'appeler à un règlement pacifique du conflit artificiellement créé au sujet de son unité territoriale

par le biais d'un référendum confirmatif, objectif et impartial dont l'honnêteté et la légitimité démocratique seront garanties par la participation de l'ensemble des fils du Sahara qui répondent aux critères onusiens sans discrimination aucune et sans priver quiconque d'entre eux de son droit de confirmer sa marocanité. Face à cette position, fondée sur la légalité internationale, les adversaires de notre intégrité territoriale ont entrepris d'ériger toutes sortes d'obstacles au moment où le processus est entré dans sa phase décisive. L'isolement grandissant de ces adversaires sur la scène internationale - du fait du retour de nos fidèles sujets séquestrés à Tindouf dans leur patrie clémente et miséricordieuse et du retrait par un grand nombre de pays amis en Afrique, en Amérique latine et en Asie, de leur reconnaissance à la république fantomatique - n'a fait qu'exacerber leur entêtement à rejeter la lettre et l'esprit du règlement onusien et leur crainte de voir l'ensemble des fils du Sahara confirmer leur marocanité et renouveler leur allégeance et leur fidélité au glorieux Trône Alaouite.

En dépit du piétinement du référendum confirmatif de la marocanité du Sahara pour des causes dans lesquelles la responsabilité du Maroc n'est nullement engagée, comme en témoigne le monde entier, nous continuons à déployer des efforts intenses avec le représentant personnel du Secrétaire général de l'organisation des Nations Unies en vue d'explorer toutes les voies à même de permettre l'élimination de tous les obstacles et entraves qui se dressent devant l'opération d'identification du corps électoral, de manière juste, et le retour de tous les réfugiés à leur mère-patrie, parmi les leurs, et ce partant de notre disponibilité constante à examiner toutes les démarches visant à mettre fin à ce problème artificiel qui entrave le lancement du processus d'édification de notre Maghreb Arabe sur la base de la confiance et de la compréhension réciproques.

Fidèle à la responsabilité dont nous sommes dépositaire au regard de l'Histoire et de la constitution pour la défense de l'intégrité du Royaume dans le cadre de ses frontières authentiques, et quelle que soit l'issue des bons offices visant à débloquent le processus de règlement onusien, nous voudrions te réaffirmer, cher peuple, qu'en tout état de cause, tout règlement du conflit artificiel au sujet de la cause de notre intégrité territoriale, se fera dans le cadre du référentiel sacré à triple dimension, à savoir, l'unanimité, la souveraineté et la légalité, de sorte que toute décision cruciale ne sera prise qu'à l'unanimité des Marocains et des Marocaines, en considération du fait que la souveraineté - au regard de la constitution et sous le règne de l'Etat de droit - appartient à la nation tout entière et que les Marocains sont animés tous d'un même sens patriotique.

Il est tout aussi évident que tout règlement ne se fera que dans le cadre de la souveraineté marocaine sur ses provinces sahariennes et conformément à la légitimité nationale scellée par ton unanimité sacrée et à la légalité internationale garantie par le droit international.

C'est ainsi que nous sommes parvenus à fructifier le capital diplomatique précieux légué par notre vénéré père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, en consolidant le soutien diplomatique à la cause de notre unité territoriale sacrée, en renforçant et élargissant les relations de fraternité, d'amitié, de coopération, d'entente, d'estime et de partenariat stratégique qui nous unissent aux Etats frères et amis et en accordant une grande importance à la diplomatie à dimensions économique, associative, médiatique, culturelle et parlementaire.

Nous ne cesserons d'intensifier nos efforts pour veiller à ce que le Maroc demeure, dans ses démarches diplomatiques, fidèle aux constantes de sa politique extérieure dictée par son histoire séculaire, sa position géostratégique au carrefour des continents et qui favorise son ouverture et son rôle en tant que pôle de modération, de coexistence, de dialogue, de paix et de bon voisinage, dans le cadre d'une vision réaliste, respectueuse de la légalité et des autres valeurs et principes que notre pays a fait siens dans la défense de ses intérêts dans un monde en perpétuelle mutation, afin d'assurer son intégration dans l'ordre mondial que nous voulons multipolaire et empreint de plus d'équité et de transparence.

Cher peuple,

Tu réalises pertinemment l'importance des réformes radicales que nous avons réalisées et qui ont conféré à notre pays une plus grande crédibilité et lui ont permis de consacrer un projet de société basée sur une démocratie sociale pondérée et un développement économique durable.

Nous réaffirmons notre détermination à poursuivre les efforts pour réaliser toutes tes aspirations et tes attentes et concrétiser les objectifs auxquels tu aspires, ce qui requiert de faire provision de foi en Dieu, de raffermir la confiance en soi, de raviver la flamme patriotique dans les cœurs, de promouvoir l'esprit de citoyenneté véritable, de favoriser l'attachement aux constantes et aux valeurs sacrées et à l'ensemble des autres composantes identitaires et de persévérer assidûment dans l'effort, avec engagement, amour, abnégation, sincérité et loyalisme. C'est en répondant à ces exigences que le Maroc pourra réunir les conditions de sa grandeur et de son invulnérabilité et se verra qualifier pour relever les défis de l'avenir et affronter les contraintes imposées par un monde en changement. Il s'agit de contraintes multiples, complexes et

déterminantes, car elles nous interpellent à revaloriser avec efficience les données nationales économiques, sociales et culturelles et commandent de concilier entre l'impératif de satisfaire nos besoins et de s'adapter aux exigences de la mondialisation qui a donné la mesure de sa férocité économique avec tout ce qu'elle comporte comme effets collatéraux et ce qu'elle recèle comme risque d'uniformisation des cultures. Il s'agit de méfaits auxquels tu ne peux, cher peuple, te soustraire qu'à travers la préservation de ton identité, la cohésion autour de ta direction, l'attachement aux institutions qui prémunissent ton pays contre l'aventurisme, et la méditation constante des enseignements de ton histoire riche en épopées que tes ancêtres ont écrite de leur sang pur, consentant le sacrifice suprême au service de leur patrie, le Maroc.

Nous voudrions saisir cette circonstance bénie pour implorer Dieu de répandre Sa Miséricorde sur leur âme et sur celle des martyrs tombés au service de la patrie et évoquer les positions héroïques de nos Forces Armées Royales, des Forces de la Sûreté et de la Gendarmerie, des Forces auxiliaires et des éléments de la Protection civile. Nous voudrions les saluer et leur réitérer notre hommage et notre fierté pour l'excellente impression qu'a laissée sur nous, notre inspection de leurs unités, particulièrement celles stationnées dans le Sud, et la grande considération internationale témoignée à l'égard de la noble action humanitaire de notre glorieuse armée en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, en vue de préserver leur identité nationale islamique contre la barbarie des forces du mal et du génocide.

Nous implorons Dieu de continuer à répandre sur toi, cher peuple, la bénédiction, la sérénité et la paix, de perpétuer sur toi les bienfaits de la solidarité, de la vertu et de la dignité et de te raffermir dans les bonnes actions, la loyauté et la rectitude. Puisse-t-Il nous accorder assistance dans l'exercice de la responsabilité de conduire ta destinée, couronner de succès nos actions pour te hisser au haut niveau et unifier tes rangs, et de nous guider dans notre quête pour assurer ton bien, ta gloire et ton bonheur.

"Je ne peux que réformer autant que je puis. Mon assistance n'est que par Allah. Sur Lui je m'appuie et vers Lui je reviens repentant". (Coran)

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous".

Maroc.ma